



Lille, le 3 août 2018

M. Jean-Yves LE DRIAN
 Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères
 37 Quai d'Orsay
 75700 PARIS SP 07

Éric Bocquet

Objet : Gaza, agir concrètement pour la levée du blocus

SENATEUR
 DU NORD

Monsieur le Ministre,

Secrétaire du Sénat

Vice-Président de la
 commission des finances

Conseiller municipal
 de Marquillies

Sénat :
 15, avenue Vaugirard
 75006 PARIS
 ☎ : 01 42 34 21 24
 📠 : 01 42 34 38 11

Permanence parlementaire
 18, rue d'Inkermann
 59000 LILLE

Attachée parlementaire :
 Frédérique HAFFAF
 03 20 63 08 25
 06 12 63 81 67
frederique.haffaf@orange.fr
f.haffaf@clb.senat.fr

J'ai eu l'occasion de rencontrer récemment à Lille une délégation de civils palestiniens venus témoigner de l'urgence de mettre fin au blocus de Gaza, imposé par les autorités israéliennes, blocus qui tient en otage la population gazaouie dans des conditions indignes et inacceptables depuis onze ans.

Vous connaissez parfaitement la situation des territoires occupés, Madame la Ministre des Affaires Européennes, Nathalie Loiseau, l'a confirmé lors de la séance des Questions d'Actualité au Gouvernement à l'Assemblée Nationale le 1^{er} août dernier, en réponse à Madame la députée Elsa Faucillon interrogeant le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre à la suite de l'arraisonnement du bateau de la flottille de la liberté et de l'emprisonnement de notre compatriote Sarah Katz. Madame Loiseau précisait que « La situation est préoccupante (...) Bien sûr il y a une crise humanitaire, elle est due à l'absence de perspective de paix pour les territoires palestiniens (...) Nous souhaitons que le blocus de Gaza soit levé en tenant compte des garanties de sécurité nécessaires pour l'Etat israélien (...). Nous souhaitons que les négociations reprennent et qu'une solution à deux Etats vivant côte à côte dans des frontières sûres, dans la paix et la sécurité, avec Jérusalem comme capitale, puissent prévaloir. Nous y travaillons ».



Je partage le souhait du gouvernement français ainsi déclaré par la voix de Madame Loiseau, mais je m'interroge quant aux actes forts et concrets de la France pour condamner publiquement l'impunité de l'Etat d'Israël et contribuer à enfin mettre un terme à cette crise qui n'a que trop duré.

La France ne peut rester sans une réaction ferme au regard de la violence imposée.

Monsieur le Ministre, la France ne peut rester silencieuse face à cette escalade mortifère. Notre pays jouit toujours d'un crédit important dans cette région du monde, il peut peser de tout son poids urgemment pour que la sécurité et la protection des enfants de ce territoire meurtri soient assurées, pour que soit restaurée la liberté de circuler, pour sanctuariser les lieux de soins, les hôpitaux, pour rétablir l'accès à l'eau potable, l'électricité, aux médicaments, et obtenir la levée définitive de ce blocus illégal et inhumain. Nous ne pouvons légitimer le déni de droit dont sont victimes les Palestiniens à Gaza et ailleurs. Cette injustice doit absolument cesser.

Dans cet espoir,

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Eric Bocquet

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line that ends in a small arrowhead.

Sénateur du Nord